

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL DE Servon-SUR-VILAINE

1. CADRE REFLEXIF, porté par les institutions signataires :

Le Projet Educatif de Territoire (PEdT) d'une communauté éducative vise à faire converger les actions de ses membres-éducateurs, en faveur des jeunes du territoire.

Il s'appuie donc sur une analyse locale des besoins éducatifs, faisant émerger des objectifs qualitatifs et quantitatifs de progrès.

Les partenaires contractualisent une action collaborative visant à atteindre un ou plusieurs de ces objectifs.

Le PEdT vise l'identification de cet(ces) objectif(s) partagé(s), la déclinaison opérationnelle de celui(ceux)-ci, ainsi que les moyens et la durée pour l'(les) atteindre. Une évaluation régulière (*une fois par an minimum*) est mise en œuvre, dans le cadre d'un Comité de Pilotage, pour ajuster, réguler, développer l'action collaborative engagée.

Les éducateurs signataires deviennent une « *communauté éducative* » locale, et seront ainsi dénommés dans le Projet ci-dessous. Le Comité de Pilotage du PEdT évoqué au paragraphe précédent, doit être représentatif de cette communauté éducative.

Ainsi, pour accompagner et suivre la mise en œuvre de ce PEdt 4 jours 2018 – 2021, deux instances sont créées :

- Un **comité de pilotage** : instance de régulation, d'évaluation et de réorientation. Elle se réunit une fois par an en mai – juin et permet de partager le bilan du PEdt, d'échanger sur les problématiques rencontrées et de discuter du plan d'action de l'année suivante. Le comité de pilotage est conduit par l'adjoint en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse et rassemble :
 - o Les élu(e)s de la Commune à l'enfance / jeunesse, la culture et le sport, l'action sociale
 - o Les partenaires institutionnels qui souhaitent y participer : DSDEN, CAF, DDCSPP
 - o La responsable du pôle vie de la cité, coordinatrice du pedt

- Les responsables des structures : Arlequin, MJC, écoles, clubs de sport volontaires pour suivre la mise en œuvre du Pedt et faire des propositions etc.
- Les représentants de parents d'élèves et de la société civile (deux pour chaque école)
- Une **instance technique de coordination des projets et des actions du Pedt**. Elle se réunit une fois tous les deux mois ou un fois par trimestre pour mutualiser les actions, construire des partenariats, partager des compétences, analyser des situations dans l'intention de mettre en œuvre les objectifs stratégiques du Pedt. Elle réunit :
 - Les responsables de structures
 - Les porteurs de projets
 - La responsable du pôle vie de la cité
 - Les directions des deux écoles

2. DONNÉES GÉNÉRALES du territoire

2.1 Données administratives

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : Servon-sur-Vilaine

Adresse : rue Théodore Gaudiche – 35530 Servon-sur-Vilaine

Téléphone : 02 99 00 11 85

Adresse électronique : contact@ville-servonsurvilaine.fr

Nom de l' élu référent : Michel GARDIN

Fonction : adjoint aux affaires éducatives, à l'enfance et à la jeunesse

Adresse électronique : mgardin.cmservon@gmail.com

Nom du référent technique : Sandrine MAIGNAN

Fonction : Responsable du Pôle vie de la cité

Téléphone : 02 99 04 24 36

Adresse électronique : cite@ville-servonsurvilaine.fr

2.2 Partenaires (institutionnels, associatifs, services ou EPCI partenaires,...)

Nom de la structure partenaire : Arlequin, ALSH municipal

Nom du référent dans la structure susnommée : Virginie LE FLOCH

Activité(s) de la structure concourant au Projet : mise en place des temps périscolaire du matin, du soir et de la pause méridienne ; réalisation d'un ALSH le mercredi et sur les périodes de vacances (fermeture 2 semaines en août et 1 semaine à Noël) à partir d'un projet éducatif et pédagogique

Adresse : rue Jean Bouin – 35530 Servon-sur-Vilaine

Téléphone : 02 99 00 23 16

Adresse électronique : arlequin@ville-servon-sur-vilaine.fr

Nom de la structure partenaire : Médiathèque municipale

Nom du référent dans la structure susnommée : Maëlle CRAVIC

Activité(s) de la structure concourant au Projet : proposition de collections adaptées à l'enfance et à la jeunesse sur l'ensemble des supports ; programme d'actions culturelles et d'animations à destination de l'enfance et de la jeunesse sur les différents temps (scolaires, périscolaires, extrascolaires)

Adresse : Espace La Fontaine - 35530 Servon-sur-Vilaine
Téléphone : 02 99 00 17 01
Adresse électronique : mediatheque@ville-servon-sur-vilaine.fr

Nom de la structure partenaire : Animation sportive municipale

Nom du référent dans la structure susnommée : JérémY LOUVET

Activité(s) de la structure concourant au Projet : accompagnement des clubs sportifs dans les propositions faites pour l'enfance et la jeunesse sur les différents temps (scolaires, périscolaires, extrascolaires) ; organisation de plusieurs événements pour valoriser la pratique sportive : portes ouvertes, Olympiades des écoles, Nuit des sports, Forum des associations etc. ; réalise les interventions en milieu scolaire concernant le sport

Adresse : rue Théodore Gaudiche - 35530 Servon-sur-Vilaine

Téléphone : 02 99 00 11 85

Adresse électronique : sports@ville-servon-sur-vilaine.fr

Nom de la structure partenaire : Caravane MJC

Nom du référent dans la structure susnommée : Reynald POUPELARD

Activité(s) de la structure concourant au Projet : projets d'action culturelle avec les écoles ; programme d'activités extrascolaires pour l'enfance et la jeunesse durant la période scolaire et pendant les vacances ; animation de deux espaces jeunes (pré-ados et ados) ; mise en place d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité – aide aux devoirs du Cm2 à la 3^{ème} ; accompagnement des projets des jeunes ; réalisation d'actions à destination des familles (spectacles, conférences, sorties, ateliers etc.)

Adresse : Espace La Fontaine - 35530 Servon-sur-Vilaine

Téléphone : 02 99 00 16 00

Adresse électronique : directionmjc@caravanemjc.com

Nom de la structure partenaire : CCAS

Nom du référent dans la structure susnommée : Aude FRANCES

Activité(s) de la structure concourant au Projet : accompagnement des familles en situation de fragilité (et veille sur leurs besoins) ; mise en place de coupons sport-loisirs-culture ; réflexion sur le soutien à la parentalité ;

Adresse : rue Théodore Gaudiche - 35530 Servon-sur-Vilaine

Téléphone : 02 99 00 11 85

Adresse électronique : population@ville-servonsurvilaine.fr

Nom de la structure partenaire : Restaurant scolaire municipal

Nom du référent dans la structure susnommée : Clotilde CHASSE

Activité(s) de la structure concourant au Projet : conception, préparation et service des repas aux enfants en période scolaire et durant les vacances (pour les enfants inscrits à Arlequin)

Adresse : rue Théodore Botrel - 35530 Servon-sur-Vilaine

Téléphone : 02 99 00 18 37

Adresse électronique : restauration@ville-servonsurvilaine.fr

Il faut également citer les nombreuses autres associations qui proposent des activités extrascolaires aux enfants et aux jeunes :

- En matière sportive : Clubs de tennis, de football, de judo, de karaté, de basketball, de volley, d'handball
- En matière de loisirs culturels et autres : C fée par moi (atelier couture pour les adolescents et les adultes), Ecole de musique intercommunale Paul le Flem, l'Aquariophilie

Par ailleurs, les parents d'élèves sont réunis au sein d'associations, une attachée à chaque école, très dynamiques. Elles organisent différents événements qui rythment l'année et qui contribuent à fédérer les parents et à créer du lien social. Elles conçoivent également avec la MJC trois soirées parentalité par an.

Enfin, de nombreux partenariats existent avec le Pays de Châteaugiron Communauté, les autres centres de loisirs et espaces jeunes du territoire intercommunal et les acteurs culturels de Noyal et Châteaugiron.

2.2. Existence d'éventuels dispositifs :

	Existence (<i>oui/non</i>)	Articulation avec le PEdT (<i>oui/non</i>)
Projet éducatif local (PEL) :		
Contrat de ville :		
Contrat enfance jeunesse (CEJ) :	oui	oui
Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) :	oui	oui
Contrat dans le domaine culturel [contrat local d'éducation artistique (CLEA), projet territorial d'éducation artistique (PTEA), contrat « territoire lecture » (CTL), ou enseignements artistiques spécialisés] :		
Autres :		

3. CONTEXTE du territoire

3.1. État des lieux de l'offre éducative existante :

Activités périscolaires existantes <i>(matin, midi et soir)</i>	Amplitude horaire <i>(préciser si changement quotidien)</i>	Nombre d'enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM <i>(oui/non)</i>	Gestionnaire	Mission principale
Garderie municipale du matin	De 7h20 à 8h45	65	oui	Arlequin, service ALSH municipal	Créer un cadre sécurisant pour les enfants Contribuer à l'épanouissement de chaque enfant Développer la créativité, la socialisation des enfants Proposition d'un parcours d'éveil avec plusieurs activités (réveil du matin etc.)
Pause méridienne	De 12h15 à 14h (pour les enfants de l'école publique) ; de 11h45 à 13h15 (pour les enfants de l'école privée)	400 (période scolaire) et 90 (période de vacances scolaires)	non	Restaurant scolaire municipal et Arlequin	Proposer à l'enfant un repas de qualité, en quantité adaptée à ses besoins, dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité Garantir à l'enfant sa sécurité physique et psycho-affective Permettre à l'enfant d'acquérir dans la convivialité les notions d'autonomie, de responsabilisation et de socialisation
Garderie municipale du soir	De 16h30 à 18h45	90	oui	Arlequin, service ALSH municipal	Créer un cadre sécurisant pour les enfants Contribuer à l'épanouissement de chaque enfant Développer la créativité, la socialisation des enfants Proposition d'un parcours d'éveil avec plusieurs activités Mise en place d'une aide aux devoirs (les lundi, mardi et jeudi)

L'école primaire privée Sainte Marie met par ailleurs en place une garderie associative (sans déclaration en accueil collectif de mineurs) de 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 18h45.

Activités extrascolaires existantes <i>(mercredi, samedi et vacances scolaires)</i>	Amplitude horaire <i>(préciser si changement quotidien)</i>	Nombre d'enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM <i>(oui/non)</i>	Gestionnaire	Mission principale
ALSH du mercredi	9h à 17h (avec garderie municipale le matin à partir de 7h20 et le soir jusqu'à 18h45)	95	oui	Arlequin, service ALSH municipal	Créer un cadre sécurisant pour les enfants Contribuer à l'épanouissement de chaque enfant Développer la créativité, la socialisation des enfants Proposition d'un parcours d'éveil avec plusieurs activités le matin et l'après-midi (danse, théâtre, réalisation d'une BD, activités sportives etc.)
ALSH durant les vacances scolaires (fermeture 3 semaines / an : 2 en août et 1 à Noël) Des séjours accessoires	9h à 17h (avec garderie municipale le matin à partir de 7h20 et le soir jusqu'à 18h45) 5 séjours /an (de 2 à 4 nuits)	80 90	Oui oui	Arlequin, service ALSH municipal	Créer un cadre sécurisant pour les enfants Contribuer à l'épanouissement de chaque enfant Développer la créativité, la socialisation des enfants Proposition de sorties et de nombreuses activités sportives, culturelles etc. Favoriser l'apprentissage à la prise de responsabilité et à l'autonomie Respecter le rythme de chacun (en gardant à l'esprit « les vacances ») Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité
ALSH enfants MJC	Sous forme d'ateliers (horaires)	15-20	oui	Caravane MJC	Proposer aux enfants, à partir de 9 ans, des ateliers de découverte de pratiques culturelles et artistiques, en partenariat avec Arlequin

	variables) pendant les petites vacances				
Espaces jeunes pré-ados et ados	11h30 / semaine Mercredi : de 14h à 18h30 Vendredi : de 17h à 20h Samedi : de 14h à 18h	100 / an	oui	Caravane MJC	Pour que les jeunes : <ul style="list-style-type: none"> - Deviennent des citoyens actifs - Découvrent et pratiquent des activités culturelles et artistiques - Intègrent les notions de coopération, de solidarité et de respect - Vivent des projets collectifs et s'épanouissent
ALSH pré-ados et ados pendant les vacances	Programme d'animations (horaires variables)	20-25 / jour	oui	Caravane MJC	Pour que les jeunes : <ul style="list-style-type: none"> - Deviennent des citoyens actifs - Découvrent et pratiquent des activités culturelles et artistiques - Intègrent les notions de coopération, de solidarité et de respect - Vivent des projets collectifs et s'épanouissent
Accompagneme nt scolaire (Contrat Local d'Accompagne ment à la Scolarité) Du CM2 à la 3ème	Chaque mardi de 17h00 à 18h30	8 en moyenne sur l'année scolaire	non	Caravane MJC	Créer un espace de travail lié à la scolarité offrant des modalités d'échange et de savoirs privilégiées. Des séances de travail organisées en trois temps : travail scolaire, goûter et animation collective...
Animation sportive municipale auprès des enfants et des pré-ados	Programme d'animations pendant les vacances (horaires variables)	12 / jour	oui	Animateur municipal mis à disposition de la Caravane MJC et interventions auprès d'Arlequin	Développer l'initiation, la découverte d'activités physiques et sportives Travailler la confiance en soi Développer la coopération, le travail d'équipe l'entraide

Ateliers hebdomadaires pour l'enfance et la jeunesse (de 4 à 14 ans) : cirque, danse, théâtre d'impro, arts plastiques, roller	Les lundi soir, mardi soir, jeudi soir et mercredi toute la journée	Variable en fonction des ateliers	non	Caravane MJC	Découvrir et approfondir une pratique culturelle ou sportive
Entraînements hebdomadaires (de 5 à 17 ans) : Tennis, football, basket, volley, handball, judo, karaté	Les lundi soir, mardi soir, mercredi toutes la journée, jeudi et vendredi soir, samedi	Variable en fonction des entraînements	non	Clubs sportifs	Découvrir, approfondir et maîtriser une pratique sportive
Cours de musique	Variable en fonction de la demande		non	Ecole intercommunale de musique Paul Le Flem	Découvrir, approfondir et maîtriser une pratique instrumentale ou vocale
Atelier numérique (10 – 13 ans)	Mercredi après-midi	Variable	non	Médiathèque	Maîtriser les outils numériques Disposer d'outils pour faire une recherche documentaire Découvrir de nouveaux jeux vidéos
Atelier couture	Jeudi, 2h d'atelier	2-3 ados	non	C fée par moi	

Il est à noter qu'au-delà des ateliers hebdomadaires, la Médiathèque municipale comme la Caravane MJC proposent un programme d'actions culturelles à destination de la famille et du large public. Certains rendez-vous sont réguliers comme les Samedis Fantaisies avant chaque période de vacances scolaires ou les Ciné-chocos le vendredi soir en même temps qu'une conférence. D'autres peuvent être plus ponctuels : programmation d'un à deux spectacles jeune public par an, organisation d'ateliers de création manuelle, rencontres avec des auteurs par la Médiathèque. La MJC réalise également plusieurs

événementiels qui peuvent concerner un public familial : dans le cadre du festival Vagabondages & Cie (une semaine au mois de mai), de la Fête de la musique, du festival Cultures Urbaines etc.

La Médiathèque municipale prévoit également une « Racontine » par mois à destination de la petite enfance (histoire contée et mise en scène).

La caravane MJC est, depuis maintenant juin 2016, agréée Espace de Vie Sociale par les services des Caisses d'Allocations Familiales. Cet agrément a été attribué à la caravane MJC pour accompagner le projet porté et la dynamique locale développée. Un espace de vie sociale est une structure associative de proximité qui touche tous les publics, a minima, les familles, les enfants et les jeunes.

Il développe prioritairement des actions collectives permettant :

- le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage ;
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers

Au travers de son projet et de ses actions, l'espace de vie sociale poursuit trois finalités de façon concomitante :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, pour favoriser le « mieux vivre ensemble » ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité, pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale.

Autres caractéristiques d'un espace de vie sociale :

- il est géré exclusivement par une association ;
- ses champs d'action doivent être multiples et adaptés aux besoins du territoire ;
- son activité se déroule tout le long de l'année.

3.2. Etablissements d'éducation sur le territoire

Nom de l'établissement	Type d'établissement (crèche, école, collège...)	Nom et coordonnées du référent sur cet établissement	Nombre d'enfants et jeunes concernés (effectifs juin 2018)
Ecole primaire publique Arc en ciel – les Tilleuls	Ecole primaire publique	Guillaume GABRIELLI, directeur ecole.0352516v@ac-rennes.fr	293
Ecole primaire privée Sainte Marie	Ecole primaire privée	Nathalie SEBASTIEN, directrice eco35.ste-marie.servon-sur-vilaine@enseignement-catholique.bzh	215

Certaines familles choisissent de scolariser leur enfant à la maison. Un petit nombre d'enfants est concerné sur la commune.

3.3. Volume horaire :

Année 2017-2018	Sur une journée de classe	Sur une semaine
Temps de base pris en compte	24 heures	168 heures
Temps scolaire	6 heures	24 heures
Temps périscolaire		
<i>dont garderie (matin + soir)</i>	3h15 (ouverture) 2h15 fréquentation moyenne/enfant	13h (ouverture) 9h fréquentation moyenne/enfant
<i>dont pause méridienne</i>	1h45	7h
Temps extrascolaire maximum proposé	5h (mercredi 13h30-18h30) 3h45 fréquentation moyenne / enfant	5h (mercredi 13h30-18h30) 3h45 fréquentation moyenne / enfant

Commentaire :

Ce tableau tend à montrer que le temps périscolaire est conséquent pour une majorité d'enfants (quasiment l'équivalent du temps scolaire pour la moyenne des enfants). La qualité du projet éducatif des acteurs de ce temps reste donc une priorité car il joue un rôle important pour les enfants.

3.4. Emploi du temps scolaire et périscolaire d'un enfant à l'école primaire publique :

Emploi du temps		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
Avant les temps scolaires	Horaires	7h20 à 8h45	7h20 à 8h45	7h20 à 9h00	7h20 à 8h45	7h20 à 8h45		
	Activités Lieu	Garderie municipale Arlequin	Garderie municipale Arlequin	Garderie municipale Arlequin	Garderie municipale Arlequin	Garderie municipale Arlequin		
Temps scolaire				X				
Transition Temps scolaires – Pause déjeuner	Horaires	12h15h à 12h45	12h15h à 12h45	De 9h à 17h ALSH municipal Arlequin avec des parcours de découverte et d'éveil	12h15h à 12h45	12h15h à 12h45		
	Activités Lieu	Temps de récréation Malles pédagogiques gérées par les enfants	Temps de récréation Malles pédagogiques gérées par les enfants		Temps de récréation Malles pédagogiques gérées par les enfants	Temps de récréation Malles pédagogiques gérées par les enfants		
Déjeuner								
Transition Pause déjeuner - Temps scolaires	Horaires	13h50 à 14h	13h50 à 14h		13h50 à 14h	13h50 à 14h		
	Activités Lieu	Temps de récréation Malles pédagogiques gérées par les enfants	Temps de récréation Malles pédagogiques gérées par les enfants	Temps de récréation Malles pédagogiques gérées par les enfants	Temps de récréation Malles pédagogiques gérées par les enfants			
Temps scolaire				X				
Après les temps scolaires	Horaires	16h30 à 18h45	16h30 à 18h45	17h00 à 18h45	16h30 à 18h45	16h30 à 18h45		
	Activités Lieu	Garderie municipale Arlequin	Garderie municipale Arlequin	Garderie municipale Arlequin	Garderie municipale Arlequin	Garderie municipale Arlequin		
Autres temps : vacances	Horaires	De 7h20 à 18h45	De 7h20 à 18h45	De 7h20 à 18h45	De 7h20 à 18h45	De 7h20 à 18h45		
	Activités Lieu	Garderie et ALSH municipaux Arlequin	Garderie et ALSH municipaux Arlequin	Garderie et ALSH municipaux Arlequin	Garderie et ALSH municipaux Arlequin	Garderie et ALSH municipaux Arlequin		

3.5. Emploi du temps scolaire et périscolaire d'un enfant à l'école primaire privée :

Emploi du temps		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Avant les temps scolaires	Horaires	7h20 à 8h30	7h20 à 8h30	7h20 à 9h00	7h20 à 8h30	7h20 à 8h30	
	Activités Lieu	Garderie associative	Garderie associative	Garderie municipale Arlequin	Garderie associative	Garderie associative	
Temps scolaire				X			
Déjeuner							
Transition Pause déjeuner - Temps scolaires	Horaires	12h45 à 13h15	12h45 à 13h15	De 9h à 17h ALSH municipal Arlequin avec des parcours de découverte et d'éveil	12h45 à 13h15	12h45 à 13h15	
	Activités Lieu	Temps de récréation Malles pédagogiques gérées par les enfants	Temps de récréation Malles pédagogiques gérées par les enfants		Temps de récréation Malles pédagogiques gérées par les enfants	Temps de récréation Malles pédagogiques gérées par les enfants	
Temps scolaire				X			
Après les temps scolaires	Horaires	16h15 à 18h45	16h15 à 18h45	17h00 à 18h45	16h15 à 18h45	16h15 à 18h45	
	Activités Lieu	Garderie associative	Garderie associative	Garderie municipale	Garderie associative	Garderie associative	
Autres temps : vacances	Horaires	De 7h20 à 18h45	De 7h20 à 18h45	De 7h20 à 18h45	De 7h20 à 18h45	De 7h20 à 18h45	
	Activités Lieu	Garderie et ALSH municipaux Arlequin	Garderie et ALSH municipaux Arlequin	Garderie et ALSH municipaux Arlequin	Garderie et ALSH municipaux Arlequin	Garderie et ALSH municipaux Arlequin	

3.6. Eléments prégnants issus de l'autoévaluation (hors TAP) du précédent PEdT :

	<i>Points forts</i>	<i>Points de vigilance / à améliorer / de perspectives</i>
Pilier 1 – Le pilotage	Mise en place d'une réunion mensuelle de coordination des projets et d'un comité de pilotage	
Pilier 2- Les moyens humains	Mobilisation de tous les services municipaux du Pôle vie de la cité pour mettre en œuvre les objectifs du Pedt et de nombreuses associations, dont la Caravane MJC Mission de coordination assumée par le poste de responsable du Pôle vie de la cité	
Pilier 3 -L'articulation scolaire-périscolaire (entre adultes)	Bonne concertation entre les directions des écoles et d'Arlequin	Concertation à poursuivre dans le cadre d'une organisation du temps scolaire sur 4 jours
Pilier 4- L'articulation scolaire-périscolaire (pour les enfants)	Elections communes de délégués (sur les deux écoles) pour les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires Mise en place de malles pédagogiques durant les temps de récréation Mise en place d'un pédibus par la MJC pour faciliter la mobilité des enfants des écoles vers les activités MJC	
Pilier 5- L'accessibilité financière	Application des Quotients Familiaux Coupons sport-loisirs-culture mis en place par le CCAS (incluant toute l'offre sportive et culturelle) Volonté de favoriser un accès gratuit aux actions culturelles, activités jeunesse (pendant les vacances)	En améliorer encore la visibilité notamment auprès des familles éloignées de l'offre sportive-culturelle et de loisirs
Pilier 6- L'adaptation aux publics	Prise en compte des besoins des familles dans le choix des horaires du périscolaire, de l'extrascolaire	Volonté de la MJC et d'Arlequin de continuer à mettre en place des actions passerelles à partir de 9 ans

<i>Pilier 7- La place des parents et des enfants dans le PEdT</i>	<p>Implication des parents et des enfants dans les projets d'Arlequin et de la MJC (actions et projet associatif)</p> <p>Participation des représentants de parents d'élèves au comité de pilotage du Pedt</p>	Volonté du CCAS et d'Arlequin d'élaborer un partenariat sur les enjeux de la parentalité pour les parents des enfants en bas âge (0 – 6 ans), en concertation avec Les Lutins
<i>Pilier 8 – La prise en compte des rythmes de l'enfant</i>	<p>Choix d'activités différentes en fonction des temps et des âges</p> <p>Priorité donnée à la régularité</p>	Rester en veille sur les besoins et rythmes des enfants

4. OBJECTIFS et INDICATEURS

4.1. Synthèse du diagnostic réalisé par la commune, concernant l'Education, partagé avec les acteurs éducatifs (associations, services municipaux etc.) :

Diagnostic de l'offre culturelle et sportive sur les temps scolaires :

<i>Points positifs et d'avancée</i>	<i>Points de vigilance</i>
Une offre assez riche et diversifiée	Prendre en compte toutes les tranches d'âge dans la diversité de l'offre
Des relations régulières entre les écoles et les tiers lieux éducatifs	Développer la concertation avec les équipes pédagogiques concernées afin de coconstruire les contenus

Diagnostic de l'offre culturelle et sportive sur les temps extrascolaires :

<i>Points positifs et d'avancée</i>	<i>Points de vigilance</i>
Une offre riche et complémentaire en particulier pour les 6 – 12 ans	Tenir compte de la disponibilité des familles pour fixer les créneaux des activités
Des prestations de qualité réalisées par des intervenants qualifiés	Créer des passerelles entre structures : s'entendre sur les modalités de partenariat : délais, contenus, âges des enfants etc.

L'évolution du temps scolaire à la rentrée de septembre 2018 reposant sur une semaine à 4 jours d'école (lundi, mardi, jeudi, vendredi) a des incidences directes sur certains aspects du fonctionnement des acteurs éducatifs décrites ci-dessous.

Pour la médiathèque municipale :

L'amplitude d'ouverture de la médiathèque va largement augmenter : elle va passer de 12h30 sur le temps scolaire et 7h45 pendant les vacances à 18h30 toute l'année. Les principaux créneaux supplémentaires sont le mercredi matin, l'après-midi où la médiathèque ouvrira dès 15h et le vendredi avec une nocturne jusqu'à 20h.

Par ailleurs, les accueils de classe seront plus nombreux avec un accueil supplémentaire pour chaque classe par an (passage de 3 à 4 séances par classe dont une « hors les murs »).

Enfin, le centre de loisirs municipal Arlequin disposera d'un créneau fixe d'accès à la médiathèque tous les mercredis de 13h30 à 15h (voire au-delà).

Pour le CCAS :

Le CCAS renouvelle son projet d'action et d'animation sociale. Parmi ses publics cibles figurent notamment les familles en situation de fragilité. Le soutien à la parentalité est une thématique que le CCAS souhaite ainsi développer pour la tranche d'âge 0-6 ans en concertation et partenariat avec tous les acteurs qui réalisent d'ores et déjà des actions dans ce domaine.

Par ailleurs, le CCAS souhaite mieux communiquer sur le dispositif des coupons sport-culture-loisirs et continuer à réfléchir avec les acteurs éducatifs pour apporter davantage de visibilité aux aides individuelles.

Pour l'animation sportive municipale :

L'animation sportive municipale expérimente la mise en place d'actions nouvelles dans l'objectif de développer la pratique sportive des plus jeunes. Ainsi, des portes ouvertes des clubs de sport ont

été mises en place en mai-juin 2018. Leur fréquentation par plus de 60 enfants montre l'intérêt de ce type d'action qui sera donc reconduite en 2019 (avec élargissement de l'offre sportive à la MJC notamment).

Par ailleurs, l'animation sportive va travailler avec les clubs à un élargissement de l'offre pour les enfants notamment à la pétanque et au yoga.

L'accompagnement des associations sportives portera également plus globalement sur l'élaboration de leur projet de développement respectif pouvant inclure la participation à des événements (ex Nuit des sports) et la mise en place de nouvelles propositions pour répondre à des besoins identifiés (ex : ateliers de motricité pour les 0 – 4 ans).

Le centre de loisirs municipal Arlequin aura enfin accès aux salles du complexe sportif au moins sur deux créneaux d'une heure le mercredi.

Pour l'association Caravane MJC :

La Caravane MJC souhaite investir les nouveaux créneaux disponibles (mercredi matin, fin d'après-midi) pour réorganiser le planning de ses activités extrascolaires à destination de l'enfance et de la jeunesse afin de mieux respecter le rythme de ces derniers.

Pour le centre de loisirs municipal Arlequin : cf. partie 4.5

4.2. Synthèse du diagnostic réalisé dans le(s) projet(s) d'(des) école(s) :

La démarche d'élaboration du nouveau projet d'école au sein de l'établissement public les Tilleuls a débuté par une phase de diagnostic réalisé par l'équipe enseignante qui a mis en avant les éléments suivants :

- Certains élèves quittent l'école avec des compétences de lecture insuffisantes pour réussir au collège.
- Les élèves en difficulté sont souvent les lecteurs les plus faibles.
- Une posture d'élève défaillante chez certains élèves.
- Un manque de méthode et d'autonomie chez certains élèves.
- Un manque de motivation chez certains élèves.

Deux axes de progrès sont retenus dans le cadre du nouveau projet d'école de cet établissement :

- Améliorer les compétences de lecture des élèves les plus fragiles
- Impliquer les élèves dans les apprentissages par des pratiques porteuses de sens

4.3. Orientations du Projet éducatif de territoire pour la période 2018 – 2021 :

Le Pedt 2018-2021 retient les enjeux suivants :

- 1 – Il doit permettre à l'enfant de **grandir** harmonieusement dans le respect de son rythme, de ses besoins et de ses choix.
- 2 – Il doit permettre d'**explorer** et de **découvrir** un monde en marche.
- 3 – Il doit proposer à chacun d'être **accompagné** pour y parvenir.
- 4 – Il contribue à ce que **chacun trouve sa place dans le collectif**.

Ainsi, l'enfant est pris en compte comme un individu en train de construire son autonomie, sa personnalité, ses choix, dans un environnement donné. L'adulte apparaît comme un

accompagnateur de ce processus. Il se doit d'identifier les besoins de l'enfant pour y apporter la réponse la plus adaptée. Cette ambition résulte nécessairement d'une réflexion collective, d'autant plus que l'éducation est une science en constante évolution au même titre que l'environnement qu'elle prend pour étude. Elle repose par ailleurs sur les projets éducatifs et pédagogiques de l'ensemble des parties prenantes du parcours de chaque enfant : la famille, l'école, les tiers lieux (structures associatives, municipales, intercommunales, départementales qui mettent en œuvre des missions éducatives auprès des enfants et des jeunes).

Tenant compte de ces « idées forces », le **plan d'actions** a vocation à formaliser une feuille de route pour l'ensemble des acteurs du Pedt :

- Partenaires institutionnels : Inspection académique, CAF, DDCSPP, les deux écoles situées sur Servon-sur-Vilaine
- Les familles avec les représentants des parents d'élèves
- Les tiers-lieux avec les structures qui réalisent des missions éducatives auprès des enfants et des jeunes

Il se situe à un niveau théorique et suffisamment large pour permettre la mise en œuvre d'une diversité d'actions et de projets.

Les axes de travail retenus, pour les trois prochaines années, sont détaillés ci-dessous à travers des objectifs stratégiques, des leviers d'action et des indicateurs.

Objectif stratégique 1 : Le partenariat

Développer une synergie des acteurs locaux pour permettre une continuité et une cohérence dans l'accueil des publics enfance/jeunesse

- En proposant des rencontres de réflexion qui visent une complémentarité des actions
- En favorisant la rencontre entre les structures dans le cadre de ses actions
- En coconstruisant des passerelles par des actions partenariales

Exemples d'actions déjà mises en œuvre qui illustrent ces leviers d'action :

- Festival « Servon nous la main, Em Brécé vous »
- Soirée musicale du 3 mars 2017 qui a comporté plusieurs dimensions :
 - o Rencontre avec les musiciens dans le cadre des TAP
 - o Apéro-concert à la médiathèque avec l'artiste DJ Marrtin
 - o Concert avec les musicien(ne)s de l'école de musique

Propositions d'indicateurs :

- Niveau de connaissance des projets et fonctionnement de chaque acteur du Pedt

Dans le cadre du groupe de travail avec les acteurs, il a été partagé le fait qu'il est essentiel de bien connaître le fonctionnement, les missions, les contraintes de chaque structure pour pouvoir élaborer des actions en partenariats.

- Investissement de chaque acteur dans la dynamique collective
- Qualité et pertinence des outils de communication mobilisés sur les temps forts

Objectif stratégique 2 : La Citoyenneté

Inscrire son action dans un projet collectif commun en créant les conditions essentielles du vivre-ensemble autour des valeurs de citoyenneté, Liberté / Egalité / Fraternité / Laïcité

- En développant l'apprentissage du vivre-ensemble

- En donnant les clés de compréhension de notre environnement
- En permettant à chacun de devenir acteur de la cité, en favorisant le libre arbitre et le regard critique
- En luttant contre les discriminations

Propositions d'indicateurs :

- Typologie et qualité des initiatives des enfants et des jeunes et modalités d'accompagnement mises en place par les acteurs

La typologie des propositions renvoie aux réponses qui pourront être apportées aux questions suivantes : qui amène l'idée (un enfant, un groupe, une association etc.) ? pourquoi faire (quelles sont les finalités recherchées) ? avec qui ?

- Outils mobilisés pour être à l'écoute des enfants et des jeunes et pour construire des réponses collectives

Objectif stratégique 3 : Cultures et Sport

Soutenir la démocratisation de l'accès aux cultures, à l'art et au sport pour permettre l'épanouissement des publics enfance/jeunesse du territoire

- En favorisant l'implication des usagers dans le fonctionnement et la mise en place du projet de chaque structure
- En soutenant la pratique et l'expression culturelle et sportive

Le terme Cultures au pluriel renvoie à la notion de droits culturels de chaque individu. La vie culturelle d'un territoire résulte des cultures de chacun et de la capacité à faire ensemble.

Propositions d'indicateurs :

- Diversité des projets et des porteurs de projets
- Modalités d'implication des personnes dans l'élaboration du contenu des projets
- Cohérence des propositions des acteurs au niveau des ateliers (thématiques, âges concernés, horaires etc.)
- Outils mobilisés pour décroiser les pratiques

Objectif stratégique 4 : Parentalité et liens entre les générations

Créer les moyens d'un accompagnement de tous les acteurs du développement de l'enfant (familles, écoles et tiers-lieux : MJC, Maison Helena, Arlequin, espace jeux Les Lutins, médiathèque, espace numérique mais aussi Club des aînés, ADMR, secours catholique etc.)

- En impulsant des rencontres entre ces acteurs
- En favorisant les échanges et en créant des espaces propices au développement des savoirs, savoir-être et savoir-faire parentaux
- En créant des rencontres et des actions entre toutes les générations

Propositions d'indicateurs :

- Cohérence des propositions entre acteurs sur les thématiques de la parentalité
- Diversité et pertinence des projets et actions menés pour favoriser les liens entre les générations
- Modalités d'implication des parents dans le montage des projets

4.5. Objectifs du Projet Educatif de l'accueil de loisirs, si déclaration d'un ACM extrascolaire le mercredi

A faire dans les délais selon les modalités prévues aux articles R227-23 et R227-24 du CASF.

Cf. projet éducatif d'Arlequin en annexe

5. PARCOURS DES ENFANTS ET JEUNES

	Objectif(s) visé(s)	Communauté éducative				Effets attendus et indicateurs
		Temps familiaux : implication – information des parents	Temps scolaires	Accueil du matin/soir et Pause méridienne	Mercredi et Autres temps extrascolaires	
Parcours citoyen :	<p>Apprendre à vivre ensemble</p> <p>Se réapproprier les droits et devoirs de la vie à l'école et au sein des services périscolaires</p> <p>Mieux comprendre l'environnement social</p>	<p>Outils mobilisés pour informer les parents : Blog d'Arlequin et Portail Familles, site internet de la MJC</p>	<p>Elections de délégués pour les services périscolaires</p> <p>Travail spécifique avec les enfants sur le temps de l'élection</p> <p>Temps de réflexion sur les thématiques choisies par les enfants</p> <p>Projet mené par les enfants (ex : aménagement de la cour) chaque année</p> <p>Accompagnement des jeunes dans la création de juniors associations, au montage de projets</p> <p>Mobilisation d'outils pour être à l'écoute des enfants et des jeunes et pour construire des réponses collectives</p>			<p>Responsabilisation des enfants : implication dans les dispositifs des délégués</p> <p>Capacité à mieux gérer les conflits : proposition par les enfants de solutions = Nombre de propositions retenues sur nombre de propositions faites par les enfants</p> <p>Typologie et qualité des initiatives des enfants et des jeunes et modalités d'accompagnement mises en place par les acteurs</p>
Parcours d'éducation artistique et culturel :	<p>Permettre aux enfants d'expérimenter plusieurs pratiques artistiques (arts plastiques, théâtre, écriture etc.) et de découvrir différents domaines artistiques par la rencontre avec des artistes et la</p>	<p>Outils mobilisés pour informer les parents : Blog d'Arlequin et Portail Familles, site internet de la MJC</p>	<p>Partenariats des écoles avec la Médiathèque (accueils de classes, projets élaborés avec l'école etc.)</p> <p>Rencontres d'auteurs avec la Médiathèque</p> <p>Prix littéraire intercommunal les Mots dits</p> <p>Intervention Musique à école par l'école de musique intercommunale Paul Le Flem</p>	<p>Activités d'éveil et de découverte réalisées par Arlequin</p>	<p>Parcours d'activités réalisées par Arlequin (danse, réalisation d'une BD etc.)</p> <p>Ateliers culturels extrascolaires mis en place par la MJC et par l'école de musique</p> <p>Actions culturelles de la médiathèque et de la Caravane MJC à destination des familles</p>	<p>Diversité des projets et des porteurs de projets</p> <p>Modalités d'implication des personnes dans l'élaboration du contenu des projets</p> <p>Cohérence des propositions des acteurs au niveau des ateliers (thématiques, âges concernés, horaires etc.)</p>

	fréquentation des œuvres		Implication des écoles dans les événements culturels portés par le Pays de Châteaugiron Proposition de parcours artistiques pour les écoles par la MJC : résidences, ateliers		Ateliers numériques de la médiathèque	Outils mobilisés pour décroiser les pratiques
Parcours animation sportive :	Transmettre les valeurs du vivre ensemble à partir de la pratique sportive : solidarité, entraide, travail d'équipe etc. Développer une meilleure connaissance de soi par la pratique sportive Développement de la motricité et de l'équilibre	Outils mobilisés pour informer les parents : Blog d'Arlequin et Portail Familles, site internet de la MJC Mobilisation bénévole des parents sur les événements sportifs et les compétitions	Interventions sur le temps scolaire de l'animateur sportif municipal Organisation des Olympiades des écoles : événement sportif sur une journée qui réunit les élémentaires des deux écoles dans la réalisation de parcours	Activités de découverte	Entraînements à la pratique proposés par chaque club Parcours de découverte des activités sportives proposés par Arlequin le mercredi Organisation de plusieurs événements : portes ouvertes des clubs sportifs, Forum des associations, Nuit des sports etc. Activités sportives proposées par les espaces jeunes Actions intercommunales : Bien dans ton sport, Sport and co etc.	Diversité des projets et des porteurs de projets Modalités d'implication des personnes dans l'élaboration du contenu des projets Cohérence des propositions des acteurs au niveau des ateliers (thématiques, âges concernés, horaires etc.) Outils mobilisés pour décroiser les pratiques Nombre d'enfants ayant participé à un parcours sportif

<p>Parcours parentalité et lien entre les générations</p>	<p>Créer des rencontres et des échanges de savoirs entre les générations</p> <p>Favoriser les échanges entre les parents</p> <p>Rester en veille sur les besoins des familles</p>	<p>Outils mobilisés pour informer les parents : Blog d'Arlequin et Portail Familles, site internet de la MJC</p> <p>Conférences parentalité coconstruites par la MJC avec les associations de parents d'élèves</p>			<p>Partenariats entre Arlequin, la médiathèque et la Maison Hélène</p> <p>Partenariat MJC et Maison Helena durant le festival Vagabondages & Cie</p> <p>Organisation de trois soirées parentalité par an par les associations de parents d'élèves et la MJC</p> <p>Accompagnement des familles en situation de fragilité par le CCAS</p> <p>Ateliers parents-enfants, les sorties familles, la vie associative de la MJC</p> <p>Organisation d'événementiels : Fête du jeu, Fête de la musique, samedis fantaisies etc.</p> <p>« Racontines » de la Médiathèque</p> <p>Projet éducatif des structures : espaces jeunes, Arlequin etc.</p>	<p>Cohérence des propositions entre acteurs sur les thématiques de la parentalité</p> <p>Retour des usagers sur leur évaluation des actions proposées</p> <p>Diversité et pertinence des projets et actions menés pour favoriser les liens entre les générations</p> <p>Modalités d'implication des parents dans le montage des projets</p> <p>Nombre et contenus du retour des familles sur leurs besoins</p>
---	---	--	--	--	---	--